

Eveil à la maison paysanne, 8^e chapitre

LA VERITABLE MAISON ECOLOGIQUE

Ce document peut-être librement utilisé et diffusé, à l'exclusion de tout usage lucratif

© Jean-Yves Chauvet mai 2013

La définition première de l'écologie tient dans l'étude des relations entre les espèces végétales et animales et leur milieu ; par extension, elle peut tenir dans celle des relations entre les maisons et leur propre cadre, paysager mais aussi social puisque la maison est un lieu de l'environnement autant qu'un lieu de vie. Cette définition montre bien que l'on confond actuellement la maison écologique et la maison à basse consommation d'énergie, laquelle est souvent de conception industrielle et n'a aucune qualité d'intégration dans le paysage. Au contraire, la véritable maison paysanne s'inscrit dans son milieu, elle en est le produit, ses matériaux sont ceux de son environnement, ce sont des matériaux naturels ; à ce titre, la maison paysanne est la véritable maison écologique, mais ses performances énergétiques sont moindres que celles de la maison à basse consommation d'énergie, ce qui peut toutefois se corriger. Et surtout, l'idée d'écologie de la maison ouvre de nombreuses perspectives de recherches et de connaissances sur ses rapports avec l'environnement et sur sa réactivité au climat.

*La ferme de l'Espinass
(XVII^e-XIX^e siècle), sur la
commune de Monselgues
(Ardèche), 1997. Elle
baigne dans un ancien
milieu pastoral reconquis
par le genêt purgatif. Ce
vaste paysage, à vue du
mont Lozère et de la Serre
de Barre, tend à se
refermer à cause des
plantations forestières
invasives. Cette maison est
imprégnée d'histoire et de
nature.*



La maison paysanne fait corps avec son paysage ; elle est construite avec les produits du milieu, de façon artisanale, grâce à l'outil qui sert de prolongation au corps. C'est une œuvre bâtie, un support d'art populaire. On pourrait presque dire que c'est son paysage qui l'a édifiée, à partir de l'inspiration humaine. Elle représente la traduction paysagère du besoin de bâtir et de vivre à l'abri comme si l'anthropisation d'un milieu naturel relevait d'un rapport tacite, indicible et secret entre



une société agraire et son milieu paysager et nourricier. Les liens entre le pays, le paysan (et par extension la maison paysanne) et le paysage tissent une véritable écologie du langage.

Saint-Etienne-de-Serre le Chier-Bas (Ardèche), 2001. A l'environnement agro-naturel s'ajoute celui du cadre bâti,

qui représente un biotope à part entière.

Perchenay (Nièvre), 2012. cet ensemble, isolé du village, possède son propre environnement arboré. Son environnement plus large se constitue des prairies de fauche qui tiennent lieu de nature.



Inscrite dans une géographie, dans une histoire et dans une société, la maison paysanne représente un lieu d'habitation, un outil d'exploitation agraire et

un mode de représentation sociale. Parlons donc à la fois d'écologie environnementale, portée par le milieu et par les éléments climatiques, et d'écologie sociétale, servie par un besoin de production agraire et d'échanges familiaux et communautaires. C'est une maison naturelle puisqu'elle est construite avec les matériaux du milieu ; c'est également une maison « biologique » puisqu'elle n'a pas nécessité l'usage de matériaux venus de l'industrie, de conception artificielle.

*

La maison écologique est la maison d'une certaine tradition, mais d'une tradition qui a évolué à partir des progrès techniques, des sources d'approvisionnement en matériaux, des styles et des modes. Cette évolution s'est toutefois faite dans une certaine continuité, sans rupture, portée par l'usage de matériaux naturels - pierre, bois et terre - directement mis en œuvre ou transformés de façon artisanale par de petites industries rurales : briqueteries et tuileries, fours à chaux, forges. Ces matériaux s'opposent génériquement aux matériaux industriels venus par la suite et qu'on ne peut introduire dans le programme de restauration de la maison naturelle sans risquer de provoquer une rupture technologique.



Ligny-le-Ribault (Loiret), 1998, le pan de bois ne nécessite que des matériaux bruts seulement transformés par le travail de l'outil. Par contre, l'usage de briques en remplissage témoigne du passage du « cru vers le cuit » mais le matériau de base reste le même.

Cerdon (Loiret), 1996, à gauche, une maçonnerie de briques porteuses, cette fois-ci, la matériau, issu de l'environnement proche, a nécessité un travail de transformation plus complexe par les soins d'une industrie rurale. Mais le colombage, le torchis ou la brique restent tous trois des matériaux naturels, dits de proximité.



C'est une maison qui procède d'une évidente politique de développement durable parce que l'extraction de matériaux proches reste limitée dans ses effets sur le paysage et qu'elle ne nécessite pas de moyens de communication étendus. L'exploitation des matériaux du terroir assure :

- Un prélèvement discret et ponctuel des matériaux dans l'environnement, limités aux besoins des usages locaux. Au mieux, ces matériaux s'exportent à quelques kilomètres, pas plus de quelques dizaines, certaines pierres de taille, par exemple, quand elles sont réputées.
- Une mise en œuvre artisanale, demandant l'application de savoir-faire, lesquels représentent eux-mêmes un patrimoine intellectuel. A la maison paysanne s'associe donc une expérience, un savoir, des gestes, la maîtrise d'outils, la nécessité d'un apprentissage. A la technologie de l'architecture paysanne correspond un certain talent à la maîtriser.
- Un usage de matériaux recyclables, cette maison ne produisant pas de déchets, elle ne laisse pas de traces lorsqu'elle disparaît (hélas). Ses matériaux peuvent faire l'objet de remploi, ce qui s'observe fréquemment. Le torchis peut être réutilisé, de même que la pierre ou la terre cuite quand elles ont été maçonnées à la terre, à la chaux aérienne, et surtout pas au ciment..
- Un support d'économie locale, capable de générer des emplois de proximité, d'entretenir un corps d'artisans du bâtiment, au moins saisonnier. Mais c'est un sujet mal connu, peu étudié et pourtant, il suffirait, pour commencer, d'une lecture attentive de l'état civil pour recenser les artisans locaux. Les généalogistes ne font pas ce travail.



Envoyes (Eure-et-Loir), 1976, four de tuilerie.



Ligny-le-Ribault (Loiret), 1998, four de tuilerie.

Nous gagnerions à tirer toutes les leçons que nous offre l'architecture paysanne en étudiant systématiquement les règles d'implantation de l'habitat ancien, notamment ses rapports avec l'eau le vent et le soleil, en faisant toujours la part entre ce qui vient du milieu et ce qui vient de l'homme. Une telle discipline demande à être développée. Ancien président de « Maisons Paysannes de France », Pierre Moreau a signé, dans la revue éponyme éditée par cette association, entre 1981 et 1984, plusieurs articles intitulés « L'homme, l'écologie et la maison »¹, dans lesquels il a esquissé des sujets touchant aux zones climatiques, aux fondations, aux murs et à l'humidité, aux enduits étanches, au rôle thermique des maçonneries Toutefois, la série n'a pas été poursuivie et ces sujets n'ont été ni structurés ni fouillés. L'idée serait à reprendre pour étudier de façon plus universelle et plus exhaustive les trois volets de l'écologie de la maison : 1, sa nature constructive ; 2, son implantation dans l'environnement ; 3, sa réactivité aux éléments climatiques. L'environnement d'une maison paysanne peut être le cadre urbain d'une petite cité ou un tissu villageois, quand elle est implantée dans une localité, ou le milieu agro-naturel quand elle est dispersée ou agencée en hameau.



Hadonville-les-Lachaussée (Meuse), 1979, gros plans et macrophotographies de maçonneries et de mortiers réalisés dans le cadre d'une étude sur les « Terroirs et les tons locaux ». les couleurs et les textures et ces enduits et appareillages sont les mêmes que ceux des pierres, des terres et des sables.

¹ Revue « Maisons Paysannes de France », n° 59, éditorial, p.3, et pp. 14-15 ; n°60, pp.16-19 ; n°63, pp. 11 ; n°67 ; p.9, n°7, pp.13

La maison paysanne s'adapte à son environnement, d'abord par le choix du site. Mais vaste question que celle de l'anthropisation du milieu rural parce qu'elle procède souvent d'une double désignation environnementale et sociétale. Ce sont des causes anthropologiques et économiques qui ont présidé aux adoptions des sites d'implantation de l'habitat, groupé ou isolé, particulièrement lors des grandes politiques de défrichements. On ne peut comprendre le sens de ces implantations sans un minimum d'analyse toponymique, les noms de lieux permettant de connaître la période de première occupation d'un site bâti : celte, gallo-romain, haut moyen âge, époque moderne. Beaucoup de noms de villages viennent de l'anthroponyme du fondateur du site, souvent à partir d'un établissement isolé autour duquel s'est développé l'agglomération villageoise. Une fois cette analyse toponymique effectuée, l'analyse en sitologie consiste à étudier les conditions environnementales d'implantation des lieux bâtis en fonction du relief, de l'hydrographie, de l'orientation, des vents. Ces mesures nous permettraient de comprendre la valeur des choix d'implantation de l'habitat que l'on pourrait qualifier d'empiriques, jusqu'à preuve du contraire.



Charmes-la-Côte (Meurthe-et-Moselle), 1977, au sud des côtes de Toul, les villages se sont implantés sur la ligne des sources, en limite du calcaire et de l'argile.

La présence de l'*eau* conditionne bien sûr les choix d'implantation de l'habitat parce qu'il n'est pas de vie possible sans elle.

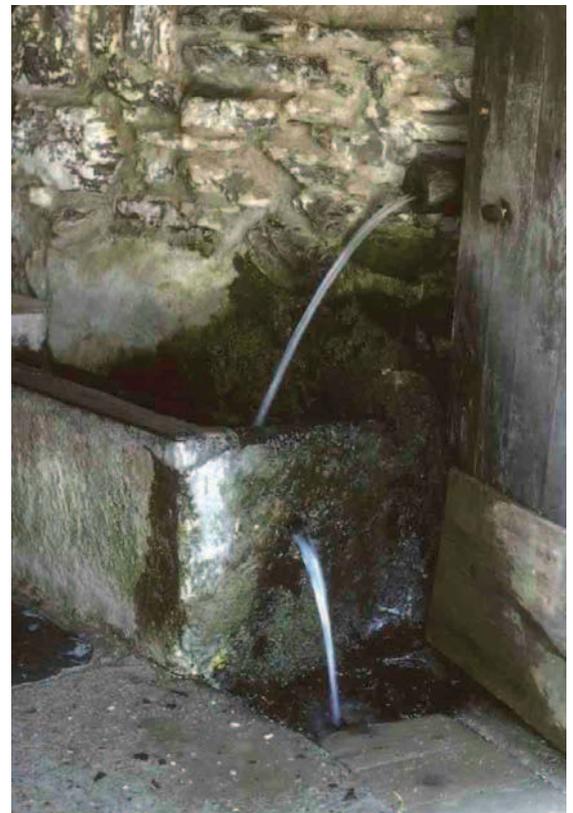
Connaître ces choix revient à reconnaître l'hydrographie locale qui est tributaire des reliefs, de la nature des sols et de la présence des cours d'eau et des nappes phréatiques. De quelle façon la maison, le hameau et le village s'alimenteront-ils en eau ? A partir de sources ? Par exemple, les villages des côtes de Toul, en Meurthe-et-Moselle, se sont implantés au tiers de la hauteur de leur côte, sur la ligne de jonction entre l'argile du dessous de la côte et le calcaire du dessus, à la résurgence des sources. Le village d'Allamps tient même son nom d'une divinité de l'eau. Ou bien, la ferme de l'Espinass, dans les Cévennes ardéchoises, ne pouvait puiser d'eau qu'à sa source, située

à quelques dizaines de mètres en contrebas. De même que la maison du Haut Repaire, sur la commune de Coubjours, en Dordogne.

Le Haut-Repaire (Dordogne) et sa source, située à une vingtaine de mètres sur l'arrière, légèrement en contrebas. Son mince filet ne tarit jamais, quelle que soit la pluviosité. 1993 et 2012.



La plus célèbre des sources à la ferme : celle de la Loire, au pied du mont Gerbier de Jonc (Ardèche), 1995. Vous coupez ce jet d'eau et vous asséchez Nantes ! Mais au bout de combien de temps ?



A partir de puits ? C'est souvent le cas sur les terrains argileux qui retiennent l'eau et favorisent la présence de nappes phréatiques. Le puits permet à la maison d'être autonome ; encore faut-il que la nappe soit assez proche, ce qui renvoie au choix d'implantation, et que les règles de partage de



l'espace en permettant une liberté d'usage juridique. A ce titre, les puits se villages répondent à des statuts divers, ou publics ou privés, et parfois partagés. Dans ce cas, les contrats de vente précisent qui en a l'usage.

Baudéduit (Oise), 1994, un puits picard typique construit de grandes plaques de pierre.

Loueuse (Oise), 1993, puits picard en pan de bois, tout aussi typique.



A partir du ciel ? Les terrains karstiques sont pauvres en eau d'usage domestique puisque les pluies s'infiltrent dans les failles du système calcaire. On consomme alors l'eau de pluie, captée par les toits et récupérés par des gouttières pour alimenter

une ou plusieurs citernes. Il est ainsi une véritable géographie de l'habitat à citerne à établir, une cartographie à étendre à toutes les formes de captation des eaux domestiques.

Choisir un site d'implantation par rapport à l'eau, c'est le faire aussi pour se protéger des eaux nuisibles, celles qui débordent cycliquement. Les Anciens auraient-ils établi leurs sites construits

dans les lits majeurs des rivières ou au pied de reliefs par lesquels les crues d'orage peuvent soudainement descendre ?



Vallongues (Lozère), 1990. Un toit presque cruciforme. Les lucarnes typiques des maisons caussenardes permettaient d'augmenter la surface de captation des eaux assurée par le toit. La gouttière, visible à l'avant, acheminait l'eau vers la citerne.



Hielzas (Lozère), 1994. un chêneau en bois, reconstitué lors de l'aménagement de cette maison en écomusée. Sans doute plus fragile que le chêneau en zinc, il s'intègre très bien à la maçonnerie et au toit de pierre. Un exemple à suivre, en restauration.

Les *eaux défavorables* sont aussi les pluies, qui viennent avec les vents dominants d'ouest et du sud. Les structures les plus fragiles, en particulier, les pans de bois et les terres crues s'y montrent vulnérables quand elles sont mal exposées. Elles devront être protégées par des enduits, des bauchages et des essentages et plus souvent encore reconstruites en pierre ou en brique. L'évolution architecturale de l'habitat peut-être ainsi climatiquement différenciée. Cette question reste à approfondir.

Le *soleil* peut –être comme l’eau, bon ou mauvais, selon qu’il est en bonne quantité ou en excès. Il se présente à l’est le matin, à l’ouest le soir et au sud toute la journée. Les différences de « températures inertes » sont importantes en fonction de l’orientation. Dans les régions tempérées, cet astre est précieux, on aura tendance à rechercher le soleil levant plutôt que le soleil couchant, à s’ouvrir au sud et à se fermer au nord sauf que ces choix logiques ne sont pas toujours et partout respectés. Il reste encore beaucoup à connaître sur l’orientation des maisons et des façades.

Dans les régions chaudes du sud de la France, on habille d’ombre le volume de la maison pour l’entretenir dans une certaine fraîcheur. Les toits sont débordants, les rues étroites, on s’abrite sous de grands arbres.

Les greniers de séchage, aménagés sous les égouts du toit, sont ouverts au soleil et au vent ; on en trouve dans l’arrière pays niçois, à Albi, dans le Tarn ; leur recensement serait utile.



Puget-Rostang (Alpes-Maritimes), 1987.



LaCroix (Alpes-Maritimes), 1987.



Albi, rue Saint-Julien (Tarn), 1998, trois aménagements de greniers de séchage, ouvert à l’air et au soleil levant ou couchant

Le *vent* apporte la pluie, il peut déformer les structures en pan de bois qui lui opposent des pièces de contreventement obliques, lesquelles participent au décor du pan de bois. On se protège de lui par le choix du site d'implantation, dans un creux du relief, ou en se servant d'écrans végétaux. On lui oppose un volume bas, effilé, cassé par des croupes qui jouent un rôle de déflecteur. On l'éloigne des façades par le débordement des pignons, comme en Franche-Comté, qui ferment la galerie assurée par le débordement du toit.



Barisey-la-Côte (Meurthe-et-Moselle), 1976, les deux pignons d'un même ensemble de maisons mitoyennes. Dans ce village, les pignons exposés au sud (à gauche), donc aux vents, comportent une croupe ou une demi-croupe à laquelle on peut donner un rôle déflecteur ; ceux qui se présentent au nord (vents non dominants, sont entiers. Il serait utile de savoir si cette particularité s'observe en d'autres villages lorrains.



Pourseguères (Landes), 1986, le profil aérodynamique de la maison landaise.

Ecomusée de la Grande lande, à Marquèze (Landes), 1986, la maison landaise présente son auvent au soleil levant et sa croupe, dite en « queue de palombe », aux vents marins d'ouest.





Boujeons (Doubs), 1998, dans le val de Mouthe, les façades sont protégées de la pluie par l'auvent du toit, et du vent, par le débordement du pignon qui ferme la galerie sous poteau formée par l'avancée du toit.

Le Haut-Crêt (Jura), 2001, l'entrée du logis de cette maison des crêtes, orientée en pignon, est doublement protégé des vents par le débordement de la façade gauche et par son propre retrait. La large croupe sert de déflecteur contre les mêmes vents.



Rouans (Loire-Atlantique), 2001, deux maisons bien profilées pour laisser passer les vents : volumes bas et toits peu pentus.



La *neige* n'a de véritable permanence qu'en montagne où elle conduit à l'isolement. C'est pourquoi les maisons du haut Doubs sont vastes et confortables, de manière à assurer assez d'autonomie pendant les longs mois d'hier au cours desquels il était impossible de sortir. L'activité agraire devenait alors proto-industrielle sous forme d'un travail d'horlogerie familiale. Dans les Alpes, les bienfaits ou les méfaits de la neige prenaient leurs sens respectifs en fonction de la durée de l'enneigement et de l'importance du refroidissement. Dans les Alpes du nord – Savoie et Haute-Savoie – le choix de toitures de faible pente avait pour raison la nécessité de retenir la neige, pour profiter de son pouvoir isolant. Dans les Alpes du sud – Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence -, on préférait doter les maisons de toits plus pentus pour évacuer la neige au plus vite.



Chenaillon (Haute-Savoie), 1987, toiture en petits bardeaux d'épicéa, de pente assez faible, équipée de perches destinées à retenir la neige. Celle-ci servait d'isolant, tout étant relatif en matière de températures. Une température proche du 0° C paraissait douce en période de grands froids. Conserver la neige sur son toit évitait également qu'elle ne chute, parfois dangereusement. Une autre exploitation de la neige s'effectuait pour le besoin des glaciers qui permettaient d'obtenir de la glace pendant les saisons chaudes, à partir de neige compressée.

L'*adaptation au relief* se montre flagrante avec le cycle fourrager de la maison de montagne à pont de grange. La grange se superpose à l'écurie alors que la maison possède deux plain-pieds en raison de la pente. On accède, d'un côté, au logis et à l'écurie par le rez-de-chaussée, en bas de déclivité ; on entre, de l'autre, directement à la grange, en haut de la pente. Généralement, la différence de niveaux entre les deux façades de la maison est accentuée par la mise en place d'un pont de grange, l'accès à celle-ci pouvant se faire sur la façade avant, la façade arrière ou le pignon. En général, les pâturages se situent au-dessus de la maison et le fourrage est directement entreposé dans la grange, de laquelle il passe dans l'étable, au travers de trappes. Ensuite, le fumier est évacué au-dessous, pour amender les jardins et les terres cultivées sous la maison. Le système de grange haute et de pont de grange se retrouve dans toutes les montagnes, même d'altitude moyenne comme les plateaux supérieurs du Doubs et les crêtes jurassiennes.



Cimetéret (Savoie), 2000, le relief permet à la maison de montagne de disposer d'un double plain-pied, la grange se superposant à l'étage.

Les économies d'énergie. La maison paysanne, adaptée pour d'autres besoins, ne répond pas à ceux des performances énergétiques exigées aujourd'hui. Le rendement calorifique des cheminées à bûches est faible, et les maisons ne sont pas isolées même si les gros murs de pierre disposent d'une excellente faculté d'inertie thermique. Pour autant, doit-on isoler et chauffer les maisons paysannes comme on le fait avec l'habitat industriel, en leur imposant les normes de celui-ci, telles qu'elles ont notamment été édictées lors du « Grenelle de l'environnement », au risque de les dénaturer ? Certainement pas, encore faut-il une connaissance précise des capacités calorifiques des structures construites traditionnelles, ce à quoi tendent les programmes BATAN (pour BÂTiments ANciens) et ATHEBA (Amélioration THERmiques des Bâtiments Anciens) auxquels Maisons Paysannes de France est associée. Les fiches ATHEBA sont accessibles sur son site.